

Solde Restant Dû - Assurance hypothécaire

La protection optimale de votre logement

L'assurance hypothécaire, aussi connue sous le générique « Assurance Solde Restant Dû » ou « Assurance Décès à Capital Décroissant » est une forme d'assurance risque dont le but principal consiste à couvrir en cas de décès une dette hypothécaire.

La construction ou l'acquisition d'une maison ou d'un appartement nécessite un emprunt d'un certain montant auprès d'un organisme bancaire contre inscription d'une hypothèque. L'acquittement de cette dette se fait sur une période précise. D'année en année la dette est donc diminuée de la tranche d'amortissement. En cas de décès de l'emprunteur, l'assurance hypothécaire a pour objectif d'apurer le solde de cette dette et de protéger ainsi le patrimoine familial. L'assurance couvre le montant du capital restant dû et des intérêts depuis la dernière échéance.

L'assurance hypothécaire peut couvrir un seul assuré, soit celui qui rembourse le prêt; ou bien deux assurés, lorsque le prêt est remboursé par deux associés ou deux époux.

L'assurance hypothécaire peut également être complétée par la garantie invalidité permanente totale. En cas d'invalidité physiologique totale et permanente à la suite d'un accident ou d'une maladie, l'assurance paie le capital décès prévu dans le cadre du contrat.